

Monsieur Simon Jolin-Barette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'apporte une réponse à la pétition parrainée par la députée de Westmount-Saint-Louis et demandant au gouvernement du Québec d'attribuer d'urgence un statut de site patrimonial au Quartier chinois de Montréal en vertu de l'article 58 de la Loi sur le patrimoine culturel.

Le 26 mai 2021, j'annonçais conjointement avec la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, la formation d'un comité de travail sur la protection patrimoniale du Quartier chinois. Ce comité a pour mission de trouver les meilleurs moyens à mettre en œuvre afin de préserver l'identité de ce Quartier de la métropole. Le comité s'est réuni à cinq occasions depuis cette date et des représentants du ministère de la Culture et des Communications y collaborent activement.

Parallèlement à cette démarche, le Ministère a pris à sa charge l'analyse détaillée de certains éléments spécifiques. Ces analyses viendront bonifier les travaux du comité et contribueront à définir les meilleurs outils et approches à mettre en œuvre pour préserver les caractéristiques du Quartier chinois.

En somme, je partage les préoccupations des citoyens et de ma collègue, la députée de Westmount-Saint-Louis, quant à l'avenir du Quartier chinois. C'est pourquoi nous travaillons actuellement de concert avec la Ville de Montréal pour convenir des outils les plus appropriés pour protéger la valeur patrimoniale de ce quartier urbain unique en Amérique du Nord.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

La ministre,



NATHALIE ROY

N/Réf. : 42262

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue De Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980